

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingtième session
Rome, 17-18 décembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU

ROYAUME DU CAMBODGE

POUR LE

**PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE DANS LES PROVINCES DE
PREY VENG ET SVAY RIENG**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés des activités antérieures du FIDA dans le pays	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Cambodge	2
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	4
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée du projet	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	14
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN CAMBODIA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU CAMBODGE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	6
V. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	7
VI. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	11

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Riel cambodgien (KHR)
1,00 USD	=	4 000 KHR
1,00 KHR	=	0,00025 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

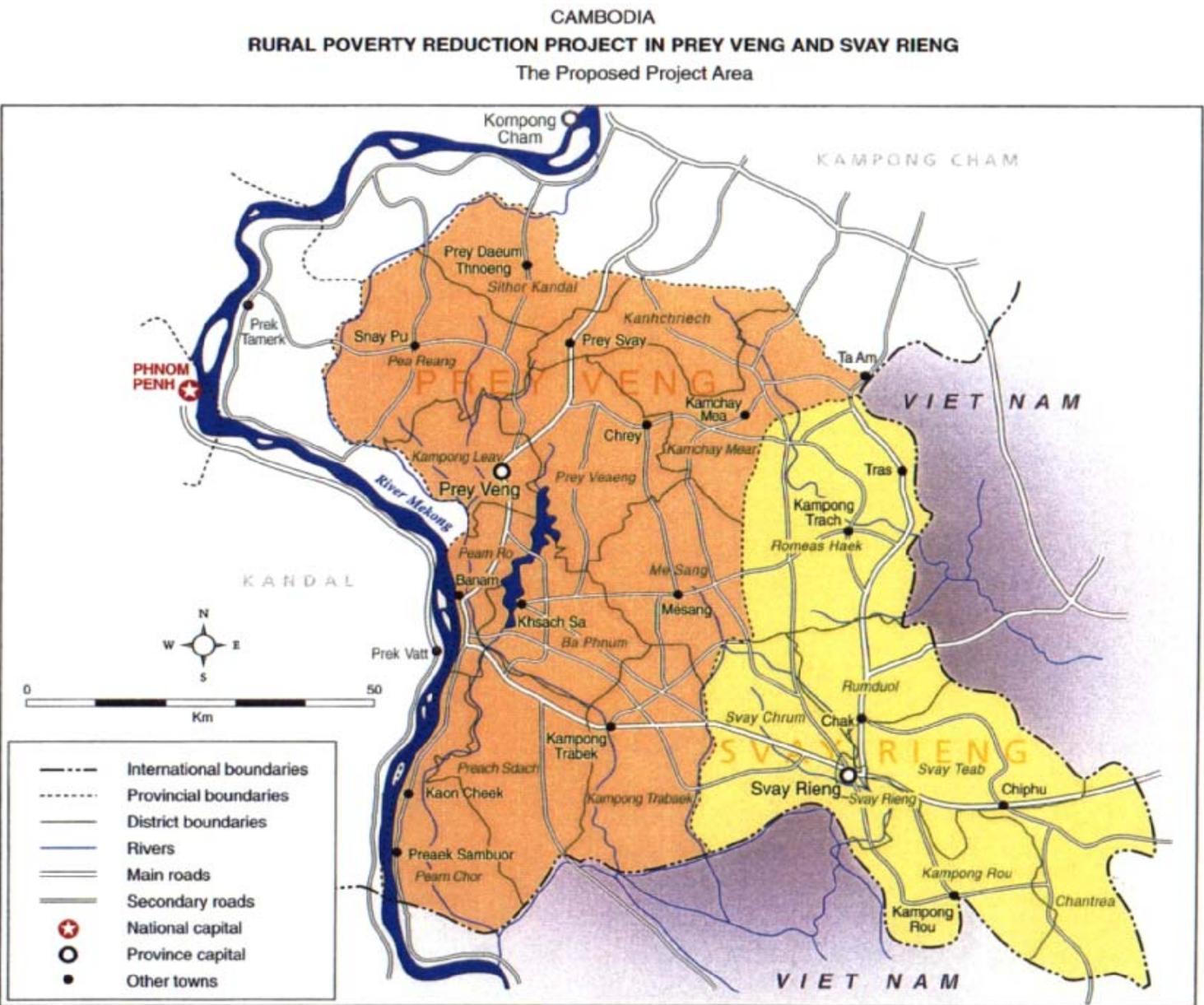
DTS	Droits de tirage spéciaux
FDIC	Fonds de développement des infrastructures communales
ONG	Organisations non gouvernementales
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU CAMBODGE

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Rapport de préévaluation du FIDA.
Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

ROYAUME DU CAMBODGE

**PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE DANS LES PROVINCES
DE PREY VENG ET SVAY RIENG**

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Royaume du Cambodge
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Secrétariat du groupe d'action <i>Seila</i>
COÛT TOTAL DU PROJET:	19,6 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	10,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,5 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Programme alimentaire mondial et Partenariat pour la gouvernance locale (financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et le Département du développement international (Royaume-Uni))
MONTANT DU COFINANCEMENT:	Programme alimentaire mondial: 2,4 millions de USD Partenariat pour la gouvernance locale: 300 000 USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Dons
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	500 000 USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	900 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires du projet? Le groupe cible se compose d'environ 143 000 ménages, soit 698 000 personnes, qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng, respectivement classées au troisième et au sixième rangs des régions les plus pauvres du pays. Il se subdivise en deux catégories: a) les ménages les plus déshérités, qui n'ont pas suffisamment à manger pendant six à neuf mois de l'année et qui ne possèdent que très peu de terre, voire pas du tout, et quelques têtes de bétail, malgré de nombreuses bouches à nourrir, et b) les pauvres, qui ont un peu plus de ressources, mais qui souffrent néanmoins eux aussi d'une pénurie de vivres pendant plusieurs mois de l'année. Les femmes constituent un élément important du groupe cible étant donné le rôle essentiel qu'elles jouent dans le développement social et économique en tant que mères de famille et productrices, ainsi que par les fonctions qu'elles remplissent au sein de la collectivité. En améliorant la situation du groupe cible, le projet devrait contribuer directement à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté.

Pourquoi sont-ils pauvres? La pauvreté qui sévit dans la zone du projet a de multiples causes: a) il n'y a pas suffisamment de ressources productives, qu'il s'agisse de terre ou de bétail, et les possibilités de travail salarié ainsi que les activités extra-agricoles génératrices de revenu sont extrêmement limitées; b) les paysans n'ont pas accès aux technologies améliorées et doivent se contenter d'activités peu productives et dépourvues de débouchés commerciaux; c) il n'y a pas de services de santé de base, le niveau d'alphabétisation est faible, les difficultés d'accès aux marchés nuisent à l'approvisionnement en intrants, et les services de soutien technique, financier et en matière de commercialisation sont inexistantes; d) enfin, les catastrophes naturelles, telles qu'inondations et sécheresses, appauvrissent les populations en détruisant leurs moyens de production.

En quoi le projet peut-il aider le groupe cible? Le projet aidera le groupe cible de plusieurs manières: a) en renforçant les capacités des pauvres, des femmes et des organisations villageoises et paysannes, afin qu'ils puissent prendre part aux processus de décision, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes axés sur leur propre développement social et économique; b) en créant des services de soutien agricole et des programmes de vulgarisation à caractère participatif en vue d'accroître la productivité, de diversifier les revenus et de favoriser le développement de l'économie de marché; c) en fournissant des moyens matériels, en espèces et en nature, aux groupes les plus démunis; d) en appuyant les investissements dans les services sociaux de base pour améliorer l'état de santé et le niveau d'alphabétisation des pauvres; e) en aidant des groupes de producteurs à accéder aux services financiers; f) en facilitant les relations avec les fournisseurs d'intrants agricoles du secteur privé et les services de commercialisation et de transformation des denrées alimentaires; g) en permettant aux prestataires de services locaux, par un appui institutionnel, de renforcer leurs activités d'une manière qui réponde aux besoins de leurs clients et avec la participation de ces derniers.

Comment le groupe cible participera-t-il au projet? Le projet s'inspire d'une logique de développement participatif qui doit en assurer la pérennité et la maîtrise par les intéressés. Dans cette optique, le groupe cible sera associé au développement communautaire, à la planification participative, aux démonstrations sur le terrain, à la formation des paysans aux fonctions d'agents villageois de vulgarisation et de soins vétérinaires, à la construction d'infrastructures rurales et à la formation de groupes et de comités d'usagers de l'eau et d'entretien des équipements hydrauliques. Il participera également au suivi des bénéficiaires, à l'évaluation de l'impact du projet et à la prise de décision au niveau du village, de la commune, du district et de la province. Enfin, les bénéficiaires apporteront leur contribution à la construction des infrastructures rurales, dont l'exploitation et l'entretien seront ensuite placés sous leur responsabilité.

Les **aspects novateurs** du projet sont les suivants: a) il est prévu de faire appel au fonds de développement des infrastructures communales pour décentraliser l'acheminement des fonds au profit des conseils de commune, ainsi que la fourniture par le secteur public de services répondant aux besoins et aux priorités du groupe cible; b) il s'agit du premier projet financé par un prêt extérieur qui permettra de verser des fonds sur les comptes des conseils de commune auprès des trésoreries provinciales, par l'intermédiaire du Trésor national; c) le secrétariat du groupe d'action *Seila* coordonnera le projet et, aux côtés du ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, servira à la fois de cadre et de relais pour le dialogue avec les autorités sur toutes les questions concernant le ciblage des populations, l'affectation des ressources en faveur des pauvres, ainsi que la décentralisation et la déconcentration des processus (au niveau territorial) en matière de développement agricole et de réduction de la pauvreté rurale.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU
ROYAUME DU CAMBODGE
POUR LE
PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE DANS LES PROVINCES DE
PREY VENG ET SVAY RIENG

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Royaume du Cambodge d'un montant de 10,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL¹
ET LA STRATÉGIE DU FIDA

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Cambodge a une superficie de 177 000 km². Il comptait 12,3 millions d'habitants en 2001, soit 2,2 millions de ménages, pour une densité démographique de 64 personnes/km². D'après le *rapport sur le développement humain* pour l'année 2002 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Cambodge se classe au 130^e rang sur 173, avec un indice de développement humain de 0,543, au 109^e rang sur 146, avec un indice sexospécifique de développement humain de 0,537, et à la 75^e place, en termes de pauvreté, sur les 88 qui comptent la catégorie des pays en développement, ce qui fait de lui le deuxième pays le plus pauvre d'Asie. En 2002, 36,1% des cambodgiens, soit environ 4,1 millions de personnes, vivaient au-dessous du seuil de pauvreté; les ruraux représentaient 87% des pauvres, et 43% d'entre eux vivaient au-dessous du seuil de pauvreté rurale.

2. Le produit national brut s'établissait à 270 USD par habitant en 2001. En 2002, le produit intérieur brut (PIB) s'est accru de 4,5%, avec une inflation modérée (3%) et un taux de change stable. L'agriculture représentait 37% du PIB total, le reste se répartissant à concurrence de 20% pour l'industrie et de 42% pour les services. Le déficit budgétaire et le déficit du compte courant s'élevaient respectivement à 5,9% et 8,1% du PIB. Les réserves de change couvraient 3,5 mois d'importations. En 2002, la dette extérieure² se montait à environ 12% du PIB, et les charges qui représentaient son amortissement absorbaient 3,3% de la valeur des exportations de biens et de services. D'après les prévisions, la croissance devrait atteindre 5% en 2003 et 5,4% en 2004, dans un contexte d'inflation modérée et de stabilité du taux de change.

¹ Voir appendice 1 pour de plus amples informations

² À l'exclusion des créances détenues par la Fédération de Russie et les États-Unis, qui représentent environ 80% de la dette extérieure totale et dont l'amortissement, actuellement suspendu, est en cours de rééchelonnement.

3. L'agriculture et la pêche contribuent respectivement pour 45,3% et 30,1% du PIB du secteur primaire, suivies par l'élevage (14,1%) et la foresterie (10,4%). On estime à 2,7 millions d'hectares la superficie des terres arables, soit environ 15% du territoire national. En 2000, le riz occupait 84% de la superficie cultivée, le reste se répartissant à raison de 6% pour les autres cultures vivrières, 4% pour les cultures industrielles et 6% pour les cultures fruitières et les cultures permanentes. Le secteur agricole se caractérise par une faible productivité du travail et des rendements très bas. L'élevage est un sous-secteur important non seulement parce qu'il fournit des animaux de trait et de la viande, mais aussi en tant que réserve de valeur. Étant donné le très grand nombre de plans d'eau dont dispose le Cambodge, au premier rang desquels le lac Tonlé Sap, la pêche offre un énorme potentiel.

B. Enseignements tirés des activités antérieures du FIDA dans le pays

4. On peut résumer comme suit les principaux enseignements tirés de l'expérience du FIDA et d'autres partenaires du développement au Cambodge, qui ont été pris en compte dans la conception et les modalités de mise en œuvre du projet: a) il est possible d'améliorer sensiblement le niveau de vie des pauvres en leur fournissant des aides financières directes, en facilitant leur accès à la technologie, aux services financiers et aux marchés, et en intensifiant les efforts destinés à renforcer leurs moyens d'action; b) bien que le Cambodge ait encore besoin d'interventions multisectorielles pour remédier à la pauvreté massive qui frappe les populations rurales, le FIDA devrait coopérer avec d'autres partenaires pour mettre en place dans ce pays des services complémentaires destinés aux ruraux pauvres, en vue d'objectifs communs; c) il faut encourager l'adoption de techniques de culture et d'élevage éprouvées et leurs diffusion selon des méthodes conformes aux grands axes de la politique nationale de vulgarisation agricole, afin d'accroître la productivité; d) les projets doivent être conçus avec souplesse de façon à prévenir autant que possible les risques et les imprévus qui peuvent apparaître en cours d'exécution, et à permettre les ajustements qui s'imposent au fil du temps; e) pour garantir la pérennité des projets et leur prise en charge directe par les intéressés, il convient d'associer pleinement les bénéficiaires à la planification, à la mise en œuvre et au financement de toutes les activités, et de leur confier la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des équipements mis en place.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Cambodge

5. **Politique nationale de lutte contre la pauvreté.** Le gouvernement est fermement résolu à réduire la pauvreté et à promouvoir un développement équitable dans le cadre d'une économie de marché favorable à l'investissement étranger. Les priorités de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté sont les suivantes: a) développement de l'emploi et des activités génératrices de revenu; b) renforcement des capacités, notamment au plan institutionnel, et amélioration des mécanismes de gouvernance; c) réduction de la vulnérabilité; d) promotion de l'équité entre les sexes.

6. **Activités des principaux donateurs en matière de lutte contre la pauvreté.** L'économie reste tributaire de l'aide extérieure. En 2002, le Cambodge a reçu au total quelque 550 millions de USD au titre de l'aide publique au développement. Les financements annoncés par les bailleurs de fonds pour 2002-2004 se partagent à hauteur de 36% pour le secteur social, 7,6% pour le secteur économique (agriculture, industrie, commerce et tourisme), 34,7% pour les infrastructures et 21,7% pour des programmes intersectoriels. Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, les principaux donateurs sont l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, le Japon, le Royaume-Uni, la Suède, l'Union européenne, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, le FIDA et diverses organisations non gouvernementales (ONG).

7. **Stratégie du FIDA au Cambodge.** La stratégie suivie par le FIDA au Cambodge repose sur une approche communautaire qui consiste à: a) privilégier la sécurité alimentaire et monétaire des ménages pauvres; b) promouvoir la croissance économique au niveau des ménages et des collectivités locales en dotant ces dernières des moyens de gérer leurs ressources productives de façon efficace et

durable; c) favoriser la prise en compte des enseignements et des pratiques optimales issues de l'expérience dans la formulation des politiques provinciales et nationales; d) enrichir les approches du développement rural et agricole grâce à des modalités d'exécution qui tirent parti de l'expérience acquise par le FIDA dans d'autres parties du monde. La conception du projet reflète les objectifs énoncés dans le cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006, ainsi que dans sa stratégie régionale.

8. **Justification du projet.** Diverses considérations ont conduit à proposer ce projet: a) les deux provinces visées ont, respectivement, le troisième et le sixième taux de pauvreté le plus élevé du pays, et plus de 40% de la population y vit au-dessous du seuil de pauvreté, contre 36,1% à l'échelle nationale; b) il est urgent d'accroître la productivité agricole, de diversifier la production et de développer des systèmes axés sur le marché pour relever le niveau de vie des pauvres dans la zone considérée; c) la politique de décentralisation et de déconcentration récemment adoptée par les autorités crée un environnement institutionnel favorable pour une action de type participatif visant à réduire la pauvreté rurale; d) il est possible de renforcer les moyens d'action des pauvres, des conseils de commune qui viennent d'être élus et d'autres organisations de base pour leur permettre de s'impliquer activement dans leur propre développement social et économique; e) le projet peut s'appuyer sur ce qui a déjà été fait jusqu'ici dans le cadre d'autres activités et avoir ainsi rapidement un effet positif sur le niveau de vie des pauvres grâce à une amélioration de la productivité et au développement des infrastructures rurales; f) le financement de petits équipements et de services sociaux de base répondant aux besoins prioritaires des pauvres et des collectivités locales se traduira par des gains de productivité et permettra de tirer le meilleur parti possible des interventions agricoles; g) la création de fonds collectifs renouvelables devrait apporter un remède à l'endettement des pauvres qui n'ont pas accès aux services des institutions de microfinancement; h) la formation professionnelle qu'il est prévu de dispenser aux migrants saisonniers augmentera leurs chances de trouver des emplois rémunérateurs; i) enfin, en complétant les activités d'autres programmes qui sont déjà en cours d'exécution ou qu'il est prévu de mettre en œuvre dans la même zone, le projet contribuerait à la réalisation de l'objectif visé par tous, à savoir faire reculer la pauvreté.

9. La stratégie du projet s'articule autour des objectifs suivants: a) cibler les interventions sur les communes pauvres, en particulier celles qui sont le plus exposées aux inondations et à la sécheresse; b) accroître la productivité agricole et développer une agriculture axée sur le marché qui puisse se traduire rapidement par une plus grande sécurité alimentaire et monétaire des ménages grâce à de nouveaux débouchés commerciaux, à la diversification des productions de manière à réduire la dépendance actuelle à l'égard d'une seule récolte de riz, et au développement de la production animale et des jardins potagers; c) renforcer le potentiel d'actions des pauvres et des organisations locales; d) financer les projets d'infrastructure rurale jugés prioritaires dans les plans de développement des communes; e) développer les possibilités d'emploi en dehors des exploitations pour les migrants potentiels et d'autres catégories de la main-d'œuvre, grâce à la formation professionnelle; f) renforcer les capacités des prestataires de services publics, au niveau de la province et du district, pour leur permettre de répondre plus efficacement et selon une approche participative aux besoins du groupe cible; g) tenir compte systématiquement des problèmes d'équité entre les sexes pendant la mise en œuvre du projet; h) rendre les procédures et les systèmes opérationnels pour la planification, le financement et l'exécution décentralisée des programmes de développement rural et agricole axés sur les ruraux pauvres; i) faciliter la déconcentration des fonctions administratives dans le domaine de l'agriculture; j) faire en sorte que les enseignements et les solutions novatrices issus des opérations sur le terrain puissent trouver un écho dans l'administration et influencer positivement les politiques gouvernementales et la décentralisation des interventions en matière de lutte contre la pauvreté rurale; k) institutionnaliser les évaluations d'impact à caractère participatif et optimiser les investissements réalisés pour réduire la pauvreté dans les campagnes.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

10. **Zone du projet.** La zone du projet couvre les deux provinces de Prey Veng et Svay Rieng, dans le sud-est du Cambodge. Elle englobe 19 districts, 196 communes et 1 826 villages représentant une superficie totale de 7 680 km², soit 4% du territoire national, et comptant 1 424 000 habitants, soit 12% de la population du pays, avec une densité de 185 personnes/km², c'est-à-dire près de trois fois plus que la moyenne nationale. Les ménages se composent en moyenne de 4,9 personnes et 95% de la population vivent en milieu rural. La zone du projet est particulièrement exposée à la sécheresse et aux inondations provoquées par les crues anormales du Mékong ou provenant du Viet Nam. L'économie rurale repose sur la riziculture pluviale, l'élevage et la pêche. Les pratiques culturelles restent traditionnelles et les rendements ne sont que de l'ordre de 1,7 tonne/ha dans la province de Prey Veng et de 1,5 tonne/ha dans celle de Svay Rieng. L'élevage est la deuxième source de revenu des paysans, après la culture du riz, mais les taux de mortalité animale sont élevés. Les ressources aquatiques occupent une place centrale dans les moyens d'existence des ménages pauvres, qui pratiquent en particulier la pêche en rizière. Les migrations saisonnières sont un moyen essentiel, pour les hommes comme pour les femmes, de se procurer un revenu en dehors du secteur agricole. Le paysage institutionnel se caractérise principalement par: a) le rayon d'action limité et la piètre qualité des services publics; b) le rôle essentiel que joue le secteur privé dans la fourniture des services, la commercialisation et la distribution des intrants; c) la place prépondérante des organisations traditionnelles.

11. Le Gouvernement cambodgien a entrepris de décentraliser la planification, le financement et l'exécution des activités de développement rural dans le cadre du programme *Seila* actuellement appliqué dans la province de Prey Veng depuis 2000 et dans celle de Svay Rieng depuis 2002. Dorénavant, tous les programmes de développement rural sont donc placés sous la responsabilité d'un comité de développement rural dans chaque province. Les services publics d'appui au développement agricole et rural sont les départements provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches, les départements provinciaux du développement rural et les services provinciaux des ressources hydriques et de la météorologie.

12. **Groupe cible.** Le groupe cible comprend 698 000 personnes (environ 143 000 ménages), soit 49% de la population de la zone du projet, qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Il se subdivise en deux grands groupes: a) les ménages les plus déshérités, qui connaissent six à neuf mois de disette par an, et qui ne possèdent que très peu de terre, voire pas du tout, et quelques têtes de bétail malgré de nombreuses bouches à nourrir, et b) les pauvres qui ont un peu plus de ressources mais qui souffrent néanmoins eux aussi d'une pénurie de vivres pendant plusieurs mois de l'année. Les femmes constituent un élément important du groupe cible étant donné leur vulnérabilité et le rôle essentiel qu'elles jouent dans le développement social et économique. On estime que 120 600 ménages, soit environ 591 000 personnes ou encore 41% de la population présente dans l'ensemble de la zone, bénéficieront directement du projet lorsqu'il aura atteint son rythme de croisière. Les effets positifs attendus sur le groupe cible devraient contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en matière de réduction de la pauvreté.

13. **Ciblage.** Le projet est centré sur 148 communes réparties dans 13 districts des deux provinces sélectionnées, où plus de 40% de la population vivent au-dessous du seuil national de pauvreté rurale. Étant donné la faiblesse des moyens institutionnels disponibles au plan local, la composante agricole sera circonscrite à 84 de ces 148 communes, qui sont toutes concernées, en revanche, par la composante développement local. Dans les communes pauvres, les villages les plus vulnérables seront sélectionnés selon un processus transparent auquel participeront des représentants de tous les villages dispersés sur le territoire communal ainsi que de tous les organismes opérationnels compétents. Au

sein des villages, les ménages pauvres et les groupes les plus vulnérables seront sélectionnés selon des critères de ressources, avec la participation de tous les intéressés.

14. **Problématique hommes-femmes.** Les femmes représentent plus de 60% de la main-d'œuvre adulte. Elles sont moins instruites que les hommes et leur niveau d'alphabétisation est inférieur. Beaucoup de filles sont rapidement contraintes de quitter l'école pour aider à la maison. En outre, les femmes sont en plus mauvaise santé du fait de la charge de travail excessive qu'elles doivent supporter et du peu de soins qu'elles reçoivent après les accouchements. Il est d'autant plus difficile de répondre aux besoins stratégiques des femmes, notamment en ce qui concerne leur représentation dans les instances locales de décision et de direction, que leurs problèmes spécifiques sont souvent occultés par la situation générale de la famille. Or les femmes manifestent une grande ouverture au changement et sont des acteurs importants du développement social et économique.

B. Objectifs et portée du projet

15. L'objectif primordial du projet est d'atténuer la pauvreté de 120 600 ménages grâce à la participation active des intéressés à des activités visant à améliorer leurs conditions de vie et à renforcer leurs moyens d'action, à mettre en place des systèmes de production et de gestion durables des ressources naturelles, à créer ou à rénover les infrastructures, et à faciliter l'accès à la technologie, aux services et aux marchés de façon à stimuler le développement économique et social. Plus spécifiquement, il s'agit d'aider: a) les ménages pauvres à accroître leurs disponibilités alimentaires et leur revenu en leur donnant les moyens d'intensifier et de diversifier la production végétale et animale, et de pérenniser l'exploitation des ressources naturelles; b) les ruraux pauvres à mieux prendre en charge leur propre développement social et économique, notamment dans le domaine des infrastructures rurales; c) les prestataires de services du secteur public et du secteur privé à concevoir et à mener à bien leurs interventions de façon participative et en tenant compte des disparités entre les sexes, afin d'apporter aux ruraux pauvres un soutien qui corresponde réellement à leurs priorités.

C. Composantes

16. Le projet comprend trois composantes: a) investissements dans l'agriculture, b) développement local, et c) appui institutionnel.

Investissements dans l'agriculture

17. Cette composante a pour but de permettre aux ménages pauvres d'accroître leurs disponibilités alimentaires et leurs revenus en leur donnant les moyens d'intensifier et de diversifier la production végétale et animale, ainsi que de pérenniser l'exploitation des ressources naturelles. Elle couvre 84 communes pauvres et met l'accent sur la sécurité alimentaire, l'amélioration de la productivité agricole, la diversification de la production et le développement d'une agriculture axée sur le marché. La diversification des cultures réduira la dépendance des paysans pauvres à l'égard d'une seule récolte de riz, de même que le développement de l'élevage et des jardins potagers. Le projet se conformera à la politique nationale de vulgarisation agricole et utilisera des méthodes de planification participative pour identifier les solutions techniques et les investissements les plus appropriés. Ceux-ci se répartiront entre quatre sous-composantes: a) moyens d'existence et agriculture; b) systèmes de soutien à l'agriculture; c) gestion des ressources naturelles et de l'environnement; d) appui opérationnel.

18. **Amélioration des moyens d'existence et des systèmes agricoles.** Cette sous-composante se divise elle-même en deux branches, celle des moyens d'existence et celle des systèmes agricoles, correspondant chacune à certains segments particuliers du groupe cible. La branche moyens d'existence s'adresse aux paysans les plus pauvres, y compris les sans terre, dont elle s'efforcera par divers moyens d'accroître la sécurité alimentaire et les revenus. Après une analyse du système

agroécologique et un processus participatif de sélection sur des critères de ressources, plusieurs groupes composés d'environ 25 personnes, choisies parmi les paysans et les paysannes les plus pauvres, seront constitués pour participer à un programme d'entraide d'une durée de trois ans. Les femmes chefs de famille et celles dont les maris sont absents pendant une bonne partie de l'année seront retenues en priorité. Au titre de la branche moyens d'existence, il est prévu: a) de fournir une première série d'intrants agricoles, mais aussi non agricoles, aux membres des groupes qui ne possèdent pas de terre; b) de fournir les matériaux nécessaires pour la construction, par les membres des groupes, d'une banque de riz, et la constitution d'un stock de paddy pour les paysans déficitaires en riz; c) de créer un fonds collectif renouvelable; d) de dispenser une formation aux paysans et d'appuyer les efforts de vulgarisation et de diffusion des méthodes de gestion financière; e) d'aider les jeunes en leur proposant une formation technique, des activités sociales et culturelles, et un capital de démarrage pour lancer un projet qu'ils auront eux-mêmes sélectionné. Avec l'assistance des équipes de soutien technique des districts et de la province, deux agents de vulgarisation (un homme et une femme) seront affectés à chaque commune pour former et assister les groupes de la branche moyens d'existence, tout en assurant la liaison avec le conseil communal et d'autres organismes. Chaque groupe bénéficiera d'un soutien intensif de la part de ces agents pendant une période de trois ans, après quoi deux personnes (un homme et une femme) sélectionnés au sein du groupe assureront à leur tour les services de vulgarisation. Quant à la branche des systèmes agricoles, elle consiste en des activités de formation, de démonstration et de vulgarisation, chaque groupe de paysans devant choisir lui-même les innovations qui l'intéresse et, parmi ses propres membres, les paysans qui seront chargés de réaliser les démonstrations. Chaque fois que possible, les intrants nécessaires seront achetés auprès des fournisseurs locaux, qui viendront systématiquement donner des explications et voir comment les choses se déroulent sur le terrain. Des journées de présentation seront organisées pour montrer les résultats obtenus aux autres paysans du village, afin de les encourager à adopter à leur tour les techniques améliorées.

19. La sous-composante **amélioration des systèmes d'appui à l'agriculture** vise aussi bien les services publics que les services privés. Dans le domaine de la santé animale et de la productivité de l'élevage, l'un des axes d'intervention du projet pour améliorer les moyens d'existence des ménages, il s'agira: a) de former et de perfectionner la formation des agents de soins vétérinaires dans les villages; b) d'augmenter le stock de médicaments et de vaccins vétérinaires; c) d'appuyer la création d'associations d'agents villageois de soins vétérinaires au niveau du district. D'autre part, il est prévu de mettre en place un programme de production améliorée de fruits et légumes frais qui consistera à: a) étudier la dynamique du marché et les débouchés potentiels; b) informer les producteurs sur l'évolution des marchés; c) expérimenter de nouvelles variétés offrant des perspectives commerciales intéressantes; d) former les paysans aux techniques de production et de manipulation après récolte, ainsi qu'au transport de fruits et légumes de bonne qualité; e) organiser de façon plus efficace la vente en gros et au détail des produits. Le projet encouragera également les fournisseurs d'intrants à assumer certaines fonctions de vulgarisation. Enfin, toujours en ce qui concerne les systèmes d'appui à l'agriculture, des interventions sont prévues pour: a) aider les départements provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches dans leur rôle de supervision et de diffusion d'informations sur les prix du marché à l'intention des comités de commercialisation et des communes; b) faciliter la préparation d'études de faisabilité concernant des projets collectifs, ainsi que l'accès des groupes aux services de prêt des institutions de microfinancement; c) mettre en place un programme de stages pour permettre aux étudiants cambodgiens de se familiariser avec les aspects techniques et commerciaux de l'économie rurale et de former les paysans; d) financer des essais de cultures, de variétés et de techniques en vue de remédier aux problèmes recensés par le groupe cible.

20. **Gestion des ressources naturelles et de l'environnement.** Le projet appuiera la stratégie d'intégration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans le cadre du programme *Seila* au moyen d'une action visant à renforcer les capacités locales, d'aides financières pour la pêche en rizière et d'autres actions pilotes. Il prévoit également de contribuer à la formation des équipes de soutien technique au niveau de la province et des districts, des agents communaux de vulgarisation et

des membres des conseils de commune, en vue de les familiariser avec les méthodes de planification de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement axées sur la demande, ainsi qu'avec les techniques de cartographie cadastrale, de gestion durable, par la collectivité, des ressources naturelles, d'exploitation du sol et de l'eau, d'évaluation de l'impact écologique et de suivi de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

21. **Appui opérationnel.** Le projet appuiera un programme de renforcement des moyens d'action des départements provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches, de leur personnel au niveau du district et des agents communaux de vulgarisation, afin de faciliter la mise en œuvre de la composante investissements dans l'agriculture aux niveaux de la province, du district, de la commune et du village.

Développement local

22. Cette composante a pour but de renforcer la capacité qu'ont les ruraux pauvres de planifier, de mettre en œuvre et de gérer leur propre développement social et économique, notamment dans le domaine des infrastructures rurales. Elle se subdivise en trois sous-composantes: a) investissements dans les infrastructures communales; b) appui à la planification dans les communes et les villages et aux organisations villageoises; c) contrats techniques.

23. **Investissement dans les infrastructures communales.** Cette sous-composante comprend deux éléments: a) le Fonds de développement des infrastructures communales (FDIC) et toutes les activités prévues pour la formation et le renforcement des capacités de ses bénéficiaires, et b) le soutien opérationnel et l'assistance technique. Le FDIC desservira 148 communes, où 40% au moins de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Il a pour but de financer, en complément des crédits affectés au fonds communal/*Sangkat* par le gouvernement ou d'autres sources, les projets d'infrastructure rurale sélectionnés par les communes dans le cadre de leur plan de développement. Chaque commune se verra ainsi affecter 5 000 USD par an en moyenne pendant une période de cinq ans, qui pourront être utilisés en même temps que les financements provenant du fonds communal/*Sangkat* ou d'autres sources pour réaliser les projets d'infrastructure sélectionnés. Sur le montant total des fonds alloués par le FDIC, 500 USD seront réservés chaque année à l'entretien des routes, en complément des contributions de la collectivité ou d'autres financements obtenus par les conseils de commune. Le projet assurera la formation de tous les membres des groupes d'utilisateurs existants ou qui seront créés pour l'exploitation et l'entretien des équipements mis en place. Un soutien est prévu pour les équipes d'accompagnement qui seront chargées, aux niveaux du district et de la province, de faciliter le processus de planification locale, ainsi que d'assurer une formation et un soutien aux groupes d'utilisateurs.

24. **Appui à la planification dans les communes et les villages et aux organisations villageoises.** Il s'agit ici a) d'aider à la planification dans les communes et les villages, et b) de renforcer les moyens d'action des organisations communales et villageoises, notamment par la formation de groupes d'utilisateurs. Le projet financera: a) un complément de formation pour les conseillers communaux; b) la formation des membres des comités chargés de la planification et du budget dans les communes; c) des activités de formation et de renforcement des capacités au profit de diverses organisations communales et villageoises. Il financera également un programme de formation professionnelle en vue d'améliorer les compétences des migrants saisonniers et de leur donner ainsi plus de chances de trouver des emplois rémunérateurs en dehors du secteur agricole.

25. **Contrats techniques.** Le projet contribuera au financement: a) d'études de faisabilité détaillées portant sur plusieurs projets d'irrigation préalablement sélectionnés; b) d'une enquête hydrogéologique dans chacune des deux provinces, à partir des données disponibles sur les puits existants; c) de la surveillance des eaux souterraines. Les autorités cambodgiennes chercheront auprès d'autres sources les fonds requis pour financer la mise en place des ouvrages d'irrigation ou de protection contre les

inondations, dont la faisabilité technique et la viabilité économique, financière et écologique auront été démontrées.

Appui institutionnel

26. Cette composante a pour but de permettre aux prestataires de services, publics et autres, à tous les niveaux, d'aider les ruraux pauvres, de manière participative et en tenant compte de l'objectif d'équité entre les sexes, à planifier et à mettre en œuvre des programmes de développement qui répondent à leurs propres priorités. Elle prévoit a) un appui à la décentralisation et à la promotion de l'équité entre les sexes au niveau provincial, et b) un appui à la décentralisation et à la déconcentration au niveau national. La promotion de l'équité entre les sexes, la déconcentration des fonctions administratives en faveur des conseils de commune dans le domaine de l'agriculture, la mise en place de procédures et de systèmes opérationnels pour la planification, le financement et l'exécution décentralisés, et le renforcement du rôle que joue le FIDA dans le dialogue avec le gouvernement sur les questions de décentralisation et de déconcentration sont des éléments importants de cette composante. La planification, le financement, la mise en œuvre et la gestion du projet seront décentralisés au niveau des administrations provinciales, tandis que le secrétariat du groupe d'action *Seila* assurera le soutien et la coordination au niveau national, ainsi que les relations avec les donateurs.

D. Coûts et financement

27. **Coûts du projet.** Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas, les droits et les taxes, est estimé à un peu plus de 19,6 millions de USD. Il est prévu que le projet s'achèvera sept ans après la date d'entrée en vigueur du prêt, qui sera lui-même clôturé six mois après la date d'achèvement du projet.

TABLEAU 1. RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Investissements dans l'agriculture					
– Amélioration des moyens d'existence	3 303	1 018	4 320	24	23
– Amélioration des systèmes agricoles	1 086	231	1 317	18	7
– Amélioration des systèmes d'appui à l'agriculture	307	45	352	13	2
– Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	134	47	181	26	1
– Appui opérationnel	1 984	843	2 827	30	15
Sous-total	6 814	2 184	8 997	24	47
B. Développement local					
– Investissement dans les infrastructures communales ^b	4 640	2 121	6 761	31	36
– Appui à la planification dans les communes et les villages et aux organisations villageoises	594	0	594	-	3
– Contrats techniques	448	112	560	20	3
Sous-total	5 681	2 233	7 915	28	42
C. Appui institutionnel					
– Appui à la décentralisation et à la promotion de l'équité entre les sexes au niveau provincial	456	262	718	36	4
– Appui au programme <i>Seila</i> au niveau provincial	363	60	423	14	2
– Appui à la décentralisation et à la déconcentration au niveau national	655	244	899	27	5
Sous total	1 474	565	2 039	28	11
Total des coûts de base	13 969	4 982	18 951	26	100
– Provision pour aléas d'exécution	60	31	91	34	-
– Provision pour aléas financiers	455	122	578	21	3
Total des coûts du projet	14 484	5 136	19 620	26	104

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Y compris le FDIC et l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial.

28. **Financement du projet.** Le projet sera financé au moyen d'un prêt du FIDA d'environ 15,5 millions de USD, d'un don du Partenariat pour la gouvernance locale d'environ 300 000 USD, d'une aide équivalant à environ 2,4 millions de USD dans le cadre du programme "vivres contre travail" du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, d'une contribution d'environ 900 000 USD versée par les bénéficiaires/conseils de commune, et d'une contribution apportée par le gouvernement pour l'équivalent de près de 500 000 USD. En outre, l'État cambodgien continuera de payer les salaires des fonctionnaires faisant partie du personnel du projet, soit une somme supplémentaire de 600 000 USD.

29. **Financement rétroactif.** Grâce à des dispositions spéciales, le gouvernement pourra effectuer des paiements rétroactifs, avant la date d'entrée en vigueur du prêt, mais après le 31 juillet 2003, pour régler des dépenses autorisées, jusqu'à concurrence de 105 000 USD, concernant a) les divers ateliers de planification qui permettront d'intégrer les premières activités du projet dans les plans de développement des provinces et des communes pour 2004; b) le recrutement du personnel; c) l'évaluation des besoins de formation du personnel du projet; d) les indemnités et les dépenses de fonctionnement relatives au personnel chargé du démarrage du projet.

Tableau 2. Plan de financement^a
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		Partenariat pour la gouvernance locale		Programme alimentaire mondial des Nations Unies		Conseils de commune/bénéficiaires		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
A. Investissements dans l'agriculture																
Amélioration des moyens d'existence	4 495,29	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 495,29	22,9	1 056,81	3 438,48	-
Amélioration des systèmes agricoles	1 368,95	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 368,95	7	240,5	1 128,45	-
Amélioration des systèmes d'appui à l'agriculture	367,46	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	367,46	1,9	47,04	320,42	-
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	190,10	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190,1	1	49,78	140,32	-
Appui opérationnel	2 474,32	83	172,13	5,8	-	-	-	-	333,78	11,2	-	2 980,23	15,2	891,87	1 849,26	239,09
Sous-total	8 896,12	94,6	172,13	1,8					333,78	3,6		9 402,02	47,9	2 286	6 876,93	239,09
B. Développement local																
Investissement dans les infrastructures communales ^b	3 515,00	51,1	-	-	2 439,49	35,4	930,38	13,5	-	-	-	6 884,87	35,1	2 144,75	4 740,12	-
Appui à la planification dans les communes et les villages et aux organisations villageoises	619,52	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	619,52	3,2	-	619,52	-
Contrats techniques	582,13	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	582,13	3	116,43	465,7	-
Sous-total	4 716,64	58,3			2 439,49	30,2	930,38	11,5				8 086,51	41,2	2 261,17	5 825,34	
C. Appui institutionnel																
Appui à la décentralisation et à la promotion de l'équité entre les sexes au niveau provincial	639,23	85,1	22,74	3	-	-	-	-	89,23	11,9	-	751,20	3,8	273,58	401,29	76,34
Appui au programme <i>Seila</i> au niveau provincial	435,53	100	-	-	-	-	-	-	0	-	-	435,53	2,2	60,33	375,2	-
Appui à la décentralisation et à la déconcentration au niveau national	805,78	85,3	70,85	7,5	-	-	-	-	68,13	7,2	-	944,76	4,8	254,47	630,37	59,92
Sous-total	1 880,55	88,2	93,59	4,4					157,35	7,4		2 131,49	10,9	588,37	1 406,86	136,26
Total des coûts du projet	15 493,30	79	265,72	1,4	2 439,49	12,4	930,38	4,7	491,13	2,5		19 620,02	100	5 135,54	14 109,13	375,35

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Y compris le FDIC et l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

30. Les **marchés** relatifs aux biens et aux services financés au moyen du prêt du FIDA seront passés conformément aux directives et aux procédures du FIDA en la matière. Les marchés financés par l'intermédiaire du FDIC seront régis par les dispositions adoptées dans le cadre du fonds communal/*Sangkat* et consignées dans le manuel de mise en œuvre des projets. Jusqu'à l'équivalent de 20 000 USD, les achats seront effectués auprès des fournisseurs locaux, sur la base d'appel d'offres ouverts aux producteurs internationaux. Les marchés d'un montant égal ou supérieur à l'équivalent de 60 000 USD devront être soumis à l'examen préalable de l'institution coopérante.

31. **Décaissements.** Un compte spécial en USD sera ouvert auprès d'une banque agréée par le FIDA et crédité d'un montant de 1,5 million de USD. Au-delà de 20 000 USD, les décaissements se feront sur présentation de toutes les pièces justificatives, et en deçà sur présentation des relevés de dépenses.

32. **Comptabilité et vérification des comptes.** Le secrétariat du groupe d'action *Seila*, le ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches et le comité exécutif de chaque comité provincial de développement rural tiendront deux comptes séparés pour financer, sur les fonds du FIDA et sur ceux de l'emprunteur, les activités du projet. Le secrétariat du groupe d'action *Seila*, le ministère de l'agriculture, les deux comités exécutifs, chaque organisme d'exécution, le Trésor national et chaque trésorerie provinciale tiendront une comptabilité en bonne et due forme qui reflétera l'état d'avancement du projet, ainsi que l'ensemble des ressources, des opérations et des dépenses. Les comptes relatifs au projet seront vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant agréé par le FIDA, conformément aux normes internationales en vigueur en matière de vérification des comptes. Les états financiers vérifiés, qui comprendront un avis distinct sur les états de dépenses et sur les opérations du compte spécial, des comptes de projet, du compte du FDIC auprès du Trésor national, des comptes des conseils de commune auprès des trésoreries provinciales et du compte destiné à recevoir les fonds de contrepartie du gouvernement, seront soumis au FIDA chaque année jusqu'à l'achèvement du projet. Le secrétariat du groupe d'action *Seila* et le ministère de l'économie et des finances remettront par ailleurs chaque année au FIDA, à l'institution coopérante et aux commissaires aux comptes, un exemplaire du rapport de vérification annuelle des comptes du fonds communal/*Sangkat* dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng.

F. Organisation et gestion

33. Conformément à la politique de décentralisation menée par les autorités, la mise en œuvre et la gestion du projet seront confiées aux administrations provinciales. Au niveau national, le projet fera intervenir le groupe d'action *Seila* et son secrétariat, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la condition féminine et des anciens combattants et le ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches. Dans chacune des deux provinces, les acteurs concernés sont les suivants: a) le comité provincial de développement rural, le comité exécutif et ses unités de gestion, le département provincial de l'agriculture, des forêts et des pêches, le département provincial de la condition féminine et des anciens combattants et, le cas échéant, d'autres organismes provinciaux d'exécution; b) le personnel de district de ces diverses instances provinciales; c) les conseils de commune, leurs comités et leurs administrations; d) les groupes d'entraide, les associations d'usagers et les autres organisations présentes dans les villages. Les travaux de construction seront effectués par des entrepreneurs privés. Les prestations contractuelles requises en matière de soutien technique spécialisé et de formation seront assurées par des organismes nationaux et provinciaux et par d'autres projets.

34. **Participation des bénéficiaires.** Le groupe cible sera associé au développement communautaire, à la planification participative, aux démonstrations sur le terrain, à la formation des paysans aux fonctions d'agents villageois de vulgarisation et de soins vétérinaires, à la construction des infrastructures rurales et à la formation de groupes et de comités d'usagers de l'eau et d'entretien

des équipements hydrauliques. Il participera également au suivi des bénéficiaires, à l'évaluation de l'impact du projet et à la prise de décision au niveau du village, de la commune, du district et de la province. Enfin, les bénéficiaires apporteront leur contribution à la construction des infrastructures rurales, dont l'exploitation et l'entretien seront ensuite placés sous leur responsabilité.

35. **Suivi et évaluation de l'impact.** En coopération avec les comités exécutifs, les organismes d'exécution et les membres du groupe cible, le secrétariat du groupe d'action *Seila* mettra en place un système de suivi et évaluation qui s'étendra du niveau du village aux niveaux provincial et national. Ce système couvrira le programme *Seila* conformément aux directives du FIDA en matière de suivi et évaluation des projets. L'évaluation participative de l'impact du projet concernera chaque année 2% des villages ciblés.

G. Justification économique

36. **Bénéficiaires et avantages du projet.** On estime que plus de 120 600 ménages, soit environ 591 000 personnes ou encore 41% de la population de l'ensemble de la zone, bénéficieront au total du projet lorsque celui-ci aura atteint son rythme de croisière. L'accroissement de la production végétale et animale, ainsi que des revenus des ménages pauvres et très pauvres sera le principal effet positif du projet parmi ceux qui sont directement quantifiables. D'autres avantages sont également attendus en termes de sécurité alimentaire des ménages, de sensibilisation aux besoins spécifiques des femmes, de nutrition et de santé, d'accès aux services et aux marchés et d'amélioration des infrastructures, sans oublier les retombées du programme de renforcement des capacités.

37. **Équité entre les sexes et sécurité alimentaire des ménages.** Le projet aura un effet positif sur les relations entre les hommes et les femmes, ainsi que sur la nutrition et la sécurité alimentaire des ménages. Il renforcera le rôle des femmes en tant qu'agents de progrès et fera peu à peu évoluer les relations entre les deux sexes dans le contexte du développement économique et social. Tous les programmes de formation du personnel attireront l'attention sur l'objectif d'équité entre les sexes et comporteront des modules d'analyse et de suivi consacrés à cette question. La priorité sera donnée aux femmes dans le recrutement du personnel du projet (la moitié des agents communaux et villageois de vulgarisation et des participants aux stages sur le terrain, et la totalité des agents chargés de l'entretien des systèmes de distribution d'eau potable seront des femmes). Certaines activités ont été spécialement conçues pour les femmes, telles que l'élevage de volailles et de porcs, le stockage et le traitement de la production après récolte, l'éducation à la nutrition et les soins de santé (également destinés aux enfants) ainsi que l'alphabétisation. L'amélioration de la distribution d'eau potable sera également un atout pour les femmes, qui consacreront ainsi moins de temps à la corvée d'eau et bénéficieront en général de l'amélioration de l'état de santé de leur famille. Grâce à l'adoption de techniques de culture et d'élevage plus productives, les ménages pauvres pourront produire suffisamment de riz pour leur consommation et diversifier leur alimentation, ce qui contribuera à assurer la sécurité alimentaire des familles. De même, les activités de stockage et de traitement après récolte permettront de réduire les pertes et d'améliorer l'état nutritionnel des ménages pauvres.

38. **Analyse financière.** Cinq modèles d'exploitation ont été préparés pour analyser l'impact du projet sur le revenu des ménages faisant partie du groupe cible. Il en ressort une augmentation du revenu total des ménages comprise entre 83% et 181%, parallèlement à une augmentation sensible de la productivité moyenne du travail agricole. Si l'on en juge par le surcroît de rentabilité obtenu, évalué entre 2,20 et 3,70 USD par jour, ce qui dépasse de loin le coût d'opportunité du travail pendant la saison des cultures, les paysans devraient être incités à adopter les techniques améliorées de production végétale et animale.

39. **Analyse économique.** La viabilité économique du projet a été évaluée sur une période de 20 ans, et les avantages calculés sur la base de la valeur annuelle nette de la production végétale et animale additionnelle et des retombées positives des investissements infrastructurels réalisés dans

84 communes. D'autres avantages non quantifiés découleraient en outre des investissements financés par le FDIC dans les 64 communes restantes, en plus de ceux dont bénéficieront les ménages des 84 communes qui seront desservies par les infrastructures, mais qui ne participeront pas aux programmes agricoles. Le taux global de rendement économique, y compris tous les coûts et les avantages quantifiés, se chiffre à 19%. Avec un taux d'actualisation de 12%, il apparaît, compte tenu du coup d'opportunité supposé du capital au Cambodge, que le projet pourrait supporter une réduction de 21% de ses avantages ou une augmentation de 26% de ses coûts avant de franchir le seuil de non-rentabilité.

H. Risques

40. Le projet ne présente aucun risque technique majeur. La démarche proposée pour la vulgarisation agricole a déjà fait ses preuves ailleurs au Cambodge, dans des situations comparables du point de vue sociale, économique et agroécologique. Les projets d'infrastructures que le FDIC devrait financer ne posent aucun problème d'ordre technique et suivent pour la plupart un schéma classique et éprouvé. La faiblesse des capacités institutionnelles au niveau des conseils de commune pourrait être un risque important pour le succès du projet. C'est pourquoi, avant même la phase de démarrage, les autorités cambodgiennes ont prévu de dispenser une formation spéciale aux membres des conseils et aux employés communaux. En outre, le projet inclut lui aussi un programme de formation assez étoffé, faisant intervenir des spécialistes locaux de l'assistance technique, des ONG, et d'autres prestataires de services, qui vise à renforcer les compétences techniques et administratives des membres des conseils de commune, du personnel des unités de gestion, des comités exécutifs et des organismes d'exécution, ainsi que des comptables des trésoreries provinciales et du Trésor national. En tant que coordonnateurs de toutes les activités de leur ressort au niveau de la province, les comités provinciaux de développement rural devraient être en mesure d'identifier les possibilités de synergie avec d'autres programmes et d'éviter les surcharges de travail qui pourraient se produire au cours du processus de planification annuelle. Un autre risque a trait à la capacité des conseils de commune et des groupes d'usagers d'exploiter et d'entretenir correctement les infrastructures financées par le FDIC. Il en a été tenu compte en prévoyant le personnel nécessaire ainsi que la formation des bénéficiaires, et en adoptant une approche participative de la planification et de la mise en œuvre des investissements en question.

I. Impact sur l'environnement

41. Globalement, le projet n'aura pas d'effet irréversible sur l'environnement et les activités de développement sont toutes écologiquement viables. Il n'est pas prévu, en effet, de faire un usage massif d'engrais ou de produits agrochimiques, ou de prélever de l'eau en grande quantité, ni de construire des réservoirs, d'installer des ouvrages d'irrigation à grande échelle ou encore de déboiser. Au contraire, le projet privilégie l'utilisation des disponibilités en eau existantes, c'est-à-dire surtout de l'eau de pluie, et vise à accroître la production d'engrais végétal et de fumier. Le projet est compatible avec la stratégie d'intégration systématique de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans le cadre du programme *Seila*, et il comprend lui-même une sous-composante dans ce domaine, ainsi que des financements pour: a) une enquête hydrogéologique, et b) un programme de surveillance des eaux souterraines. Enfin, les travaux de réfection des pistes rurales comprennent suffisamment de structures de drainage pour ne pas risquer de nuire au réseau hydrologique local.

J. Aspects novateurs

42. Les aspects novateurs de ce projet, en ce qui concerne les activités du FIDA au Cambodge, sont les suivants: a) il est prévu de faire appel au FDIC pour décentraliser l'acheminement des fonds au profit des conseils de commune, ainsi que la fourniture par le secteur public de services répondant aux besoins et aux priorités du groupe cible; b) il s'agit du premier projet financé par un prêt extérieur qui

permettra de verser des fonds sur les comptes des conseils de commune auprès des trésoreries provinciales, par l'intermédiaire du Trésor national; c) le secrétariat du groupe d'action *Seila* coordonnera le projet et, aux cotés du ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, servira à la fois de cadre et de relais pour le dialogue avec les autorités sur toutes les questions concernant le ciblage des populations, l'affectation des ressources en faveur des pauvres, ainsi que la décentralisation et la déconcentration des processus en matière de développement agricole et de réduction de la pauvreté rurale.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

43. Un accord de prêt entre le Royaume du Cambodge et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

44. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

45. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

46. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 850 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 29 octobre 2003)

1. **Disponibilité des fonds du prêt.** Aux fins de l'exécution du projet et conformément aux dispositions des PTBA, le gouvernement du Royaume du Cambodge (le Gouvernement) mettra les fonds du prêt à la disposition:

- a) du secrétariat du groupe d'action *Seila* et de l'unité d'appui au projet, sous la forme de dons, en effectuant chaque trimestre et par anticipation des décaissements du compte spécial en faveur du compte de projet approprié, libellé en dollars des États-Unis;
- b) des comités exécutifs des comités provinciaux de développement rural, sous la forme de dons, en effectuant chaque trimestre et par anticipation des décaissements du compte spécial en faveur du compte de projet approprié, libellé en dollars des États-Unis; et
- c) du Trésor public, sous la forme de dons, en effectuant des décaissements du compte spécial en faveur du compte de projet approprié, libellé en riels cambodgiens, pour financer les activités réalisées au titre de la sous-composante du Fonds de développement des infrastructures communales (FDIC).

2. **Disponibilité des ressources complémentaires.** Le Gouvernement mettra à la disposition des administrations provinciales, pendant la période d'exécution du projet, des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global de 490 000 USD environ conformément aux procédures nationales habituelles. À cet effet, le Gouvernement mettra aussitôt que possible mais en tout cas dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord de prêt du projet, des fonds de contrepartie d'un montant initial de 33 000 USD destinés à contribuer au financement des six premiers mois de l'exécution du projet, conformément aux dispositions du PTBA, à la disposition:

- a) du secrétariat du groupe d'action *Seila* et de l'unité d'appui au projet, sous la forme d'un don en dollars des États-Unis, qu'il déposera sur les comptes de projet appropriés. Par la suite, le Gouvernement reconstituera chaque année et par anticipation ces comptes de projet en y déposant les fonds de contrepartie prévus dans le PTBA pour l'année du projet considérée; et
- b) des comités exécutifs des comités provinciaux de développement rural, sous la forme d'un don en dollars des États-Unis, qu'il déposera sur les comptes de projet appropriés. Par la suite, le Gouvernement reconstituera chaque semestre et par anticipation ces comptes de projet en y déposant les fonds de contrepartie prévus dans le PTBA pour l'année du projet considérée.

3. **Équité entre les sexes.** Le Gouvernement veillera à ce que le souci d'équité entre les sexes soit pris en compte dans toutes les activités du projet tout au long de la durée de son exécution et en particulier à ce que: i) le projet renforce le rôle des femmes en tant qu'agents du changement dans le développement social et économique local; ii) priorité soit donnée aux agricultrices pour la formation aux fonctions d'agents de vulgarisation agricole, agents villageois de soins vétérinaires, et responsables des systèmes de distribution d'eau potable et des routes d'accès rurales; iii) le projet encourage les agricultrices à prendre des responsabilités et à participer à la prise des décisions tant au sein de la famille qu'au niveau de la communauté; et iv) à qualification égale, priorité soit donnée aux femmes dans le recrutement du personnel de projet.

4. **Budget national.** Le Gouvernement veillera à ce que les fonds adéquats destinés au financement du projet soient inscrits au budget national de chaque exercice budgétaire pendant la période d'exécution du projet, conformément aux dispositions des PTBA relatifs à ces années.
5. **Exploitation et entretien.** Le Gouvernement veillera à ce que les ressources humaines et financières adéquates soient prévues pour appuyer l'exploitation et l'entretien des équipements financés par le projet et couvrir les dépenses courantes des opérations du projet tant pendant qu'après la période d'exécution du projet, au moins pendant la durée utile de ces équipements.
6. **Programme de vulgarisation agricole.** Le Gouvernement veillera à ce que des ressources humaines et financières adéquates soient prévues pour appuyer les programmes de vulgarisation en culture et élevage dans la zone du projet pendant une durée de trois ans au moins à compter de la date de clôture du projet.
7. **Protection phytosanitaire.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, conformément aux conditions générales, le Gouvernement veillera, dans le cadre du projet, à l'adoption de pratiques phytosanitaires appropriées et, à cette fin, fera en sorte que les produits fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide, soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants.
8. **Exonération d'impôts.** Le Gouvernement exonérera de toute taxe, droit ou impôt l'importation, l'acquisition et la fourniture de tous biens, travaux de génie civil et services financés par le projet. Le montant de ces exonérations sera imputé sur les fonds de contrepartie que le Gouvernement est tenu de fournir.
9. **Assurance.** Le Gouvernement assurera le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident conformément aux pratiques en vigueur dans la fonction publique nationale. Le Gouvernement assurera tous les véhicules et équipements utilisés dans le cadre du projet selon des modalités (nature des risques et montant) compatibles avec de saines pratiques. Le Gouvernement pourra, dans les deux cas, financer l'assurance sur les fonds du prêt.
10. **Autorisations.** Aux fins de l'exécution du projet, le Gouvernement déléguera tout pouvoir ou délivrera toute autorisation, conformément aux procédures nationales, à toute entité y participant.
11. **Coordination.** Le Gouvernement prendra des dispositions efficaces pour assurer la coordination avec les autres organismes internationaux intervenant dans la zone du projet afin: a) que des politiques uniformes soient adoptées dans les secteurs d'intervention ou pour les activités identiques, tels que le crédit, les méthodes de vulgarisation et les mesures d'incitation destinées au personnel; b) que les activités du projet financées par différents donateurs dans la même province/district soient soigneusement échelonnées pour éviter toute pression excessive sur les ressources humaines et financières disponibles; c) que la politique de planification et de financement décentralisés du développement reste en vigueur pendant toute la durée d'exécution du projet sans subir de changement susceptible d'avoir des répercussions significatives sur l'exécution du projet; et d) qu'il soit tenu compte, dans la formulation des futures politiques aux niveaux provincial et national, des enseignements tirés de la mise en œuvre de la planification et du développement décentralisés sous l'égide du projet ainsi que des conclusions des évaluations d'impact sur les bénéficiaires.
12. **Ressources naturelles.** Le Gouvernement fera en sorte que des politiques et des mesures efficaces soient appliquées pour protéger les ressources forestières et halieutiques ainsi que les espèces menacées dans la zone du projet.

13. **Personnel clef du projet.** Le Gouvernement recrutera et nommera le personnel clef du projet, ayant les qualifications et l'expérience requises, conformément aux procédures et aux critères transparents de concurrence qu'il proposera et qui recevront l'approbation du FIDA. Le Gouvernement fournira pour le projet un effectif suffisant en personnel qualifié, dont l'expérience et les qualifications conviendront au FIDA, et notamment le personnel des comités exécutifs, des départements provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches et des départements provinciaux de la condition féminine et des anciens combattants, travaillant à temps plein pour le projet aux niveaux de la province, du district et de la commune dans la zone du projet. Le Gouvernement ne relèvera de ses fonctions aucun membre du personnel clef du projet, au moins jusqu'à la réalisation du bilan à mi-parcours, sauf pour insuffisance professionnelle. Sauf accord préalable du FIDA, le Gouvernement ne relèvera de ses fonctions aucun membre du personnel clef du projet sans consultation préalable avec le FIDA au moins trois mois à l'avance. Le terme "personnel clef du projet" désigne, entre autres, le coordinateur du projet, les chargés des finances, de la planification/suivi et de l'évaluation du secrétariat du groupe d'action *Seila*, l'assistant du chargé de liaison du Ministère de l'économie et des finances, les chargés de la planification et des finances du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, les responsables de la promotion de l'équité entre les sexes du Ministère de la condition féminine et des anciens combattants, le gestionnaire de la composante et les responsables du personnel d'appui technique aux niveaux de la province et du district de chaque département provincial de l'agriculture, des forêts et des pêches, le gestionnaire de la sous-composante de chaque département provincial de la condition féminine et des anciens combattants et le chef de chaque comité exécutif de comité provincial de développement rural.

14. **Assistance technique.** Le gouvernement s'efforcera d'assurer la continuité de l'assistance technique pour le projet en sollicitant le Partenariat pour la gouvernance locale, son successeur ou d'autres sources, après le 31 décembre 2005 et jusqu'à la fin de la période d'exécution du projet.

15. **Activités "vivres contre travail" du PAM.** Le Gouvernement s'efforcera d'obtenir du PAM qu'il conduise de nouvelles activités "vivres contre travail" dans le cadre du projet après le 31 décembre 2006 et jusqu'à la fin de la période d'exécution du projet.

16. **Prise en charge des dépenses de fonctionnement de la structure provinciale de décentralisation.** À compter du 1er janvier 2006 et jusqu'à la fin de la période d'exécution du projet, le Gouvernement prendra en charge les dépenses de fonctionnement de la structure des comités provinciaux de développement rural et des unités de gestion de leurs comités exécutifs, y compris l'appui au processus de planification à l'échelon des communes et l'appui technique requis pour les investissements planifiés par les conseils communaux, soit sur ses propres ressources soit en recourant à d'autres sources de financement.

17. **Suspension.** Le FIDA se réserve le droit de suspendre, en tout ou en partie, les décaissements du prêt en faveur du Gouvernement conformément aux conditions générales, quand l'un des faits prévus à celle-ci ou l'un des faits suivants se produit:

- a) à tout moment jusqu'à la fin de 2005, si le Partenariat pour la gouvernance locale fait défaut ou cesse son financement en faveur du projet; ou
- b) à tout moment jusqu'à la fin de 2006, si le PAM fait défaut ou cesse son financement en faveur du projet.

18. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt du projet:

- a) le Gouvernement aura nommé le coordinateur du projet, les deux responsables financiers et les deux chargés de la planification et du suivi du secrétariat du groupe d'action *Seila*;

ANNEXE

- b) le Gouvernement aura nommé l'assistant du chargé de liaison au Ministère de l'économie et des finances;
- c) le Comité exécutif du comité de développement rural de chaque province aura été doté d'un effectif suffisant en personnel qualifié;
- d) le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches aura nommé le responsable de la composante dans chaque province, et le département provincial de l'agriculture, des forêts et des pêches de chaque province aura nommé le chef de l'équipe d'appui technique au niveau de la province et le chef de l'équipe d'appui technique au niveau du district et doté ces équipes d'un effectif suffisant en personnel qualifié;
- e) le PTBA relatif à la première année du projet aura été dûment approuvé;
- f) le Gouvernement aura dûment ouvert le compte spécial, le compte des fonds de contrepartie et les comptes de projet;
- g) le Gouvernement aura confirmé au FIDA que les fonds de contrepartie sont inscrits dans le budget national pour être transférés au secrétariat du groupe d'action *Seila*, à l'unité d'appui au projet et aux comités exécutifs des comités provinciaux de développement rural, afin de contribuer au financement des douze premiers mois de l'exécution du projet;
- h) un projet de mémorandum d'accord entre le Ministère de l'économie et des finances, le groupe d'action *Seila*, le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches et les administrations provinciales, relatif à l'exécution du projet aura été approuvé par le FIDA; un exemplaire du mémorandum signé, approuvé tant en la forme que sur le fond et certifié conforme par une autorité compétente du Gouvernement, aura été remis au FIDA; la signature et l'exécution dudit mémorandum par le Ministère de l'économie et des finances, le groupe d'action *Seila*, le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches et les administrations provinciales auront été dûment autorisées ou ratifiées par toute action institutionnelle, administrative et gouvernementale requise;
- i) l'Accord de prêt du projet aura été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement auront été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- j) un avis juridique favorable, délivré par le Ministère de la justice du gouvernement ou toute autre autorité judiciaire compétente, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, aura été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA
CAMBODIA

Land area (km² thousand) 2001 a/	177	Gross national income per capita (USD) 2001 a/	270
Total population (million) 2001 a/	12.27	Gross national product per capita growth (annual %) 2000 a/	2.2 b/
Population density (people per km²) 2001 a/	69	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 a/	-1
Local currency	Riel (KHR)	Exchange rate: USD 1 =	KHR 4 000 in May 2003
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1980-2000 c/	2.8	GDP (USD million) 2001 a/	3 384
Crude birth rate (per thousand people) 2000 a/	30	Average annual rate of growth of GDP c/	
Crude death rate (per thousand people) 2000 a/	12	–1980-90	n.a.
Infant mortality rate (per thousand live births) 2000 a/	88	–1990-2000	6.9
Life expectancy at birth (years) 2000 a/	54	Sectoral distribution of GDP, 2001 a/	
Number of rural poor (million, approximate) a/	5.3	–% agriculture	37 b/
Poor (as % of total rural population) c/	43.1	–% industry	20 b/
Total labour force (million) 2001 a/	6.47	–% manufacturing	6 b/
Female labour force (as % of total) 2001 a/	52	–% services	42 b/
Education		Consumption, 2001 a/	
School enrolment, primary (% gross) 2001 a/	102 b/	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	6 b/
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 a/	32	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	90 b/
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	8 b/
Daily calorie supply per capita, 1997 d/	2 048	Balance of Payments (USD million)	
Malnutrition prevalence, height-for-age (% of children under 5) 2001 a/	45 b/	Merchandise exports, 2001 a/	1 531
Malnutrition prevalence, weight-for-age (% of children under 5) 2001 a/	45 b/	Merchandise imports, 2001 a/	1 476
Health		Balance of merchandise trade	55
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 a/	7 b/	Current account balance (USD million)	
Physicians (per thousand people) 1999 a/	0 b/	–before official transfers, 2001 a/	304.5
Population using improved water sources (%) 2000 e/	30	–after official transfers, 2001 a/	-19.3
Population with access to essential drugs (%) 1999 e/	0-49	Foreign direct investment, net, 2001 a/	n/a
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 e/	18	Government Finance	
Agriculture and Food		Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2001 a/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2000 a/	n/a	Total expenditure (% of GDP) 2001 a/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of g per ha of arable land) 1999 a/	21	Total external debt (USD million) 2000 a/	2 357
Food production index (1989-91=100) 2000 a/	142	Present value of debt (as % of gross national income) 2000 a/	62
Cereal yield (kg per ha) 2001 a/	2134	Total debt service (as % of exports of goods and services) 2000 a/	2
Land Use		Lending interest rate (%) 2001 a/	17
Arable land (as % of land area) 1999 a/	21	Deposit interest rate (%) 2001 a/	4
Forest area (km ² thousand) 2000 a/	#VALUE		
	!		
Forest area (as % of total land area) 2000 a/	53		
Irrigated land (as % of cropland) 1999 a/	7		

a/ World Bank, *World Development Indicators* database (as of 20/02/2003).

b/ Data are for years or periods other than those specified.

c/ World Bank, *World Development Indicators*, 2002.

d/ UNDP, *Human Development Report*, 2000.

e/ UNDP, *Human Development Report*, 2002.

PREVIOUS IFAD FINANCING IN CAMBODIA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Agriculture Productivity Improvement Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	11 Sep 96	22 Sep 97	30 Jun 04	L - I - 423 - KH	SDR	3 300 000	70%
Agricultural Development Support Project to <i>Seila</i>	IFAD	UNOPS	HC	08 Sep 99	16 Feb 00	30 Sep 06	L - I - 513 - KH	SDR	6 350 000	76%
Community-Based Rural Development Project in Kampong Thom and Kampot	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 00	29 Mar 01	30 Sep 08	L - I - 551 - KH	SDR	7 850 000	34%

Note: HC = highly concessional.

IDA = International Development Association (World Bank Group).

UNOPS = United Nations Office for Project Services.

LOGICAL FRAMEWORK

Objective Hierarchy	Performance Indicators and Targets	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Strategic Goal Poverty reduction of 120 600 households, with active participation of the poor, through improved livelihoods, strengthened capacity, sustainable farming systems and natural resource management, new or rehabilitated infrastructure development and increased access to technology, services and markets for economic and social development.</p>	<p>³</p> <ul style="list-style-type: none"> Per capita income increased in relation to the poverty line of USD 95 per capita. Stunting of children under 5 in relation to 51% in Prey Veng and Svay Rieng. Underweight children under 5 in relation to 57% in Prey Veng and 46% in Svay Rieng. Acute malnutrition of children under 5 in relation to 15% in Prey Veng and 13% in Svay Rieng. Decrease in maternal and child mortality rates. 	<ul style="list-style-type: none"> Household income and expenditure surveys. Nutrition surveys disaggregated by gender. Participatory impact assessments. M&E system of the national poverty reduction strategy. 	<ul style="list-style-type: none"> Political stability and security maintained. Limited internal or external shocks to the economy. Decentralization and deconcentration remain government policies.
<p>Project Objectives</p> <p>1. Poor households are able to sustain increased food production and incomes deriving from intensified and diversified crop and livestock production and other sources and manage their natural resources in a sustainable manner.</p> <p>2. The rural poor have improved capacity to plan, implement and manage their own social and economic development, including infrastructure development.</p> <p>3. Public and other service providers are able to support the rural poor (men and women) in a participatory and gender-sensitive way so as to plan and carry out development programmes that respond to the priorities of the rural poor.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Incomes from crop and livestock production increased by about 83% for 25 200 of the poorest households by project year 7 (PY7), with an additional 15 120 indirect beneficiaries expected. Incomes from crop and livestock production increased by 100-180% for 25 200 poor households by PY10, with an additional 7 560 indirect beneficiaries expected. Improvements in rice-field fisheries and other NREM activities benefit 15 650 households directly and 14 175 households indirectly. Commune councils, village-based organizations and households in 148 poor communes are better able to engage in participatory planning and local development programmes. By PY7, commune councils and households in 148 poor communes are able to operate and maintain new/rehabilitated CIDF-financed rural infrastructure investment projects. Poor households in 148 poor communes have participated in the planning and implementation of rural infrastructure investment programmes by PY7. Services of decentralized and deconcentrated government agencies and others are able to support commune councils, village-based organizations and user groups in 148 poor communes in planning, financing, implementing, operating and maintaining new or rehabilitated infrastructure by PY7. Agricultural and NREM extension services of PDAFFs and other agencies are able to support poor households in 84 poor communes in planning and implementing agricultural and NREM activities by PY7. Decentralized and deconcentrated structures and procedures are functioning effectively in the commune councils and at the provincial and national levels. 	<ul style="list-style-type: none"> Project annual reports and completion report. Participatory impact assessments. Commune database. Seila M&E system. 	<ul style="list-style-type: none"> Political stability and security maintained. Limited internal and external shocks to the economy. Progress in land law implementation and titling. Decentralization and deconcentration remain government policies. A participatory approach to rural development remains government policy.
<p>Outputs</p> <p>A. Agricultural Investment</p> <p>1. Farmer groups able to use improved technologies and services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> In 84 poor communes, 1 008 LIGs and 25 200 members are using improved crop and livestock production technologies by PY5, each with a functioning group revolving fund. In 84 poor communes 1 008 FSI groups and 25 200 members are trained (1 008 farmer field schools) and using improved crop and livestock production technologies by PY5, 	<ul style="list-style-type: none"> Project progress reports. Annual project workplans and budgets, midterm review, CDB, 	<ul style="list-style-type: none"> Project activities designed to reduce impact of drought and floods. Proven and acceptable

³ Indicators at the goal level are to be compared with those current at the start of the project.

Objective Hierarchy	Performance Indicators and Targets	Means of Verification	Assumptions/Risks
	and, by PY7, 3 024 demonstrations are held and results evaluated.	participatory impact assessment, and project completion report. • Data on # of groups, demonstrations and farmer field schools disaggregated by gender.	technologies and approaches are available.
2. Agricultural support systems effectively assist farmers implement improved farming systems.	<ul style="list-style-type: none"> • Two CEWs (one man and one woman) recruited, trained and operating in each of the 84 poor communes by PY3, and two village extension workers (one man and one woman) recruited, trained and operating in each village by PY7. • Village animal health system strengthened through the recruitment, training and equipping of 200 new animal health workers in PY1, and refresher training provided to 400 existing village animal health workers. • Adaptive research contracted; improved market management and information system in place, and training provided to agricultural input suppliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Same as above. • Data on number of CEWs, village extension workers and village animal health workers disaggregated by gender. 	Same as above.
3. Use of natural resources by farmers is environmentally sustainable.	<ul style="list-style-type: none"> • In 84 poor communes, the capacity of commune councils for NREM developed through training, etc., and funds provided for NREM investments. • In 84 poor communes, 100 pond and 5 lake refuges established and operating effectively by PY7. 	Same as above.	Same as above.
4. PDAFF staff in the two provinces assist farmers in an effective and efficient manner.	<ul style="list-style-type: none"> • A provincial technical support team established, trained and equipped in each province in PY1. • A district technical support team established, trained and equipped by PY2 in each of 13 districts. • Two national agricultural extension technical assistants recruited for each province (one crops and one livestock) in PY1. • Starting in PY2, participatory impact assessments undertaken in 2% of the villages. 	Same as above.	Same as above.
B. Local Development			
1. Rural infrastructure, e.g. small-scale irrigation and water management schemes, village roads, and drinking water schemes, has been built or rehabilitated.	<ul style="list-style-type: none"> • In 148 poor communes, commune councils have financed the construction/rehabilitation of the small-scale infrastructure investments included in their commune development plans by PY7, and user groups trained to operate and maintain the schemes. • Groundwater levels monitoring conducted in both provinces throughout the project period. • A groundwater survey covering both provinces is carried out. • Feasibility studies for potential flood control and water management schemes are undertaken. 	<ul style="list-style-type: none"> • Project progress reports. • Annual project workplans and budgets, midterm review and project completion report. • Data on number of beneficiaries and trainees disaggregated by gender. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rural infrastructure remains a high priority for the commune councils. • Major floods destroy infrastructure.
2. Commune councils and village-based organizations are functioning effectively, with the equitable involvement of women and men in decision-making, assuming responsibilities for the planning, financing and implementation of poverty reduction initiatives.	<ul style="list-style-type: none"> • In 148 poor communes, commune councils, village-based organizations and user groups have improved capacity to sustain their own social and economic development programmes by PY7. • In 148 poor communes, the councillors are fulfilling their poverty reduction mandate by preparing appropriate plans and budgets following the training of councillors and planning and budget committee members and the recruitment, training and deployment of six additional district facilitation teams and six additional technical support staff. • In 13 poor districts, poor men, women and youths have acquired employment skills following participation in the vocational training programmes held each year. 	Same as above.	Same as above.
C. Institutional Support			

Objective Hierarchy	Performance Indicators and Targets	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>At provincial level:</p> <p>1. ExComs operating effectively and efficiently.</p> <p>2. Gender is mainstreamed.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Following the provision of additional equipment, staff and training, ExComs are able to support the 148 poor communes in social and economic development programmes. • Treasury accountants able to handle CIDF funds and procedures efficiently. • Participatory impact assessments carried out in 2% of all villages each year starting in PY2. • Gender mainstreaming activities carried out in all years (training, analysis, and training and impact monitoring) by PDWVA assisted by MWVA. • Provincial project M&E system includes gender indicators. 	Same as above.	<ul style="list-style-type: none"> • STF and STF Secretariat or a successor remain in place. • Partnership for Local Governance, a successor, or Government will support the PRDC/ExCom structures and costs beyond 2005. • Decentralization and deconcentration remain government policies.
<p>At national level:</p> <p>1. Project effectively and efficiently implemented according to government decentralization and deconcentration procedures.</p> <p>2. MAFF is able effectively and efficiently to support the PDAFFs.</p> <p>3. MAFF develops policy initiatives for decentralization and deconcentration in support of agricultural development and rural poverty reduction.</p> <p>4. MWVA is able effectively and efficiently to support the PDWVAs in gender mainstreaming within rural poverty reduction programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sound financial management systems in place from the start of PY1; staff trained. • M&E system operational within six months of loan effectiveness. • STF Secretariat provides policy guidance, coordination and knowledge-sharing. • Training, technical support, policy guidance, etc., provided to PDAFFs. • Lessons learned guide policy formulation at national and provincial levels. • MWVA provides support for gender mainstreaming in the two provinces. 	Same as above.	Same as above.

COSTS AND FINANCING
Expenditure Accounts by Component – Base Costs (USD '000)

	Agricultural Investment				Local Development				Institutional Support				Total
	Livelihood Improvement	Farming Systems Improvement	Improvement of Agricultural Support Systems	Natural Resource and Environment Management	Implementation Support	Commune Investment	Support for Communes and Villages	Technical Contracts	Provincial Project Support for Decentralization and Gender Mainstreaming	Provincial <i>Seila</i> Programme Support	National Project Support for Decentralization and Deconcentration		
I. Investment costs													
A. Office buildings	-	-	-	-	21.92	-	-	-	-	-	-	21.92	
B. Vehicles	-	-	-	-	80.52	-	-	-	80.52	-	90.59	251.63	
C. Motorcycles	-	-	-	-	394.62	-	-	-	21.74	-	-	416.36	
D. Equipment	-	-	-	-	86.70	-	-	-	90.59	-	26.17	203.45	
E. Materials	3 433.76	801.66	113.74	165.93	-	-	-	-	14.65	-	-	4 529.74	
F. CIDAD	-	-	-	-	-	3 700.00	-	-	-	-	-	3 700.00	
G. Food assistance, transport and handling /a	-	-	-	-	-	2 439.49	-	-	-	-	-	2 439.49	
H. Technical and service contracts	133.43	-	64.57	-	-	-	-	582.13	-	-	-	780.12	
I. Training and studies													
Farmer training	928.11	567.29	183.97	-	40.24	-	-	-	-	-	-	1 719.60	
Staff training	-	-	5.18	-	89.60	-	-	-	9.70	-	3.30	107.77	
User group and vocational training	-	-	-	-	-	-	357.77	-	-	-	-	357.77	
Planning and facilitation training	-	-	-	24.17	-	-	261.75	-	15.98	-	-	301.89	
Studies and consultation	-	-	-	-	-	-	-	-	67.91	-	233.48	301.39	
<i>Seila</i> training	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234.44	-	234.44	
Subtotal: training and studies	928.11	567.29	189.14	24.17	129.84	-	619.52	-	93.59	234.44	236.78	3 022.88	
J. Technical assistance													
International	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70.85	70.85	
National	-	-	-	-	374.33	-	-	-	38.34	-	-	412.67	
Subtotal: technical assistance	-	-	-	-	374.33	-	-	-	38.34	-	70.85	483.52	
Total investment costs	4 495.29	1 368.95	367.46	190.10	1 087.92	6 139.49	619.52	582.13	339.43	234.44	424.38	15 849.10	
II. Recurrent costs													
A. Staff allowances /b	-	-	-	-	1 034.14	-	-	-	208.07	-	356.26	1 598.47	
B. Operation and maintenance													
Vehicles	-	-	-	-	547.31	-	-	-	149.60	-	124.10	821.01	
Office consumables and equipment	-	-	-	-	205.64	-	-	-	39.78	-	30.90	276.32	
Office utilities and buildings	-	-	-	-	105.21	-	-	-	14.32	-	9.12	128.65	
Infrastructure	-	-	-	-	-	745.38	-	-	-	-	-	745.38	
Subtotal: operation and maintenance	-	-	-	-	858.16	745.38	-	-	203.71	-	164.12	1 971.36	
C. <i>Seila</i> programme staff allowances and operating expenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	201.09	-	201.09	
Total recurrent costs	-	-	-	-	1 892.30	745.38	-	-	411.78	201.09	520.37	3 770.92	
	4 495.29	1 368.95	367.46	190.10	2 980.23	6 884.87	619.52	582.13	751.20	435.53	944.76	19 620.02	
Taxes	-	-	-	-	239.09	-	-	-	76.34	-	59.92	375.35	
Foreign exchange	1 056.81	240.50	47.04	49.78	891.87	2 144.75	-	116.43	273.58	60.33	254.47	5 135.54	

ORGANIZATION AND MANAGEMENT**A. Project Organization and Executing Agencies**

1. Project implementation and management responsibilities will be decentralized to the provincial governments. They will remain in line with the government system and procedures for decentralized development planning, financing and implementation. At the national level, the project organization will involve the STF, STF Secretariat, MEF, MWVA and MAFF. In each of the two provinces, project implementation will involve: (a) PRDC, ExCom and the associated management units, PDAFF, PDWVA and other provincial line agencies as necessary; (b) the district-based staff of these provincial line agencies; (c) commune councils, their committees and administrations; and (d) village self-help and user groups and associations and village-based organizations. Private sector contractors will implement all construction work. NGOs may be contracted to assist and train beneficiary user groups. National and provincial agencies and staff from other projects will provide specialist technical and training support, as required, under contract.

B. Project Implementation Arrangements

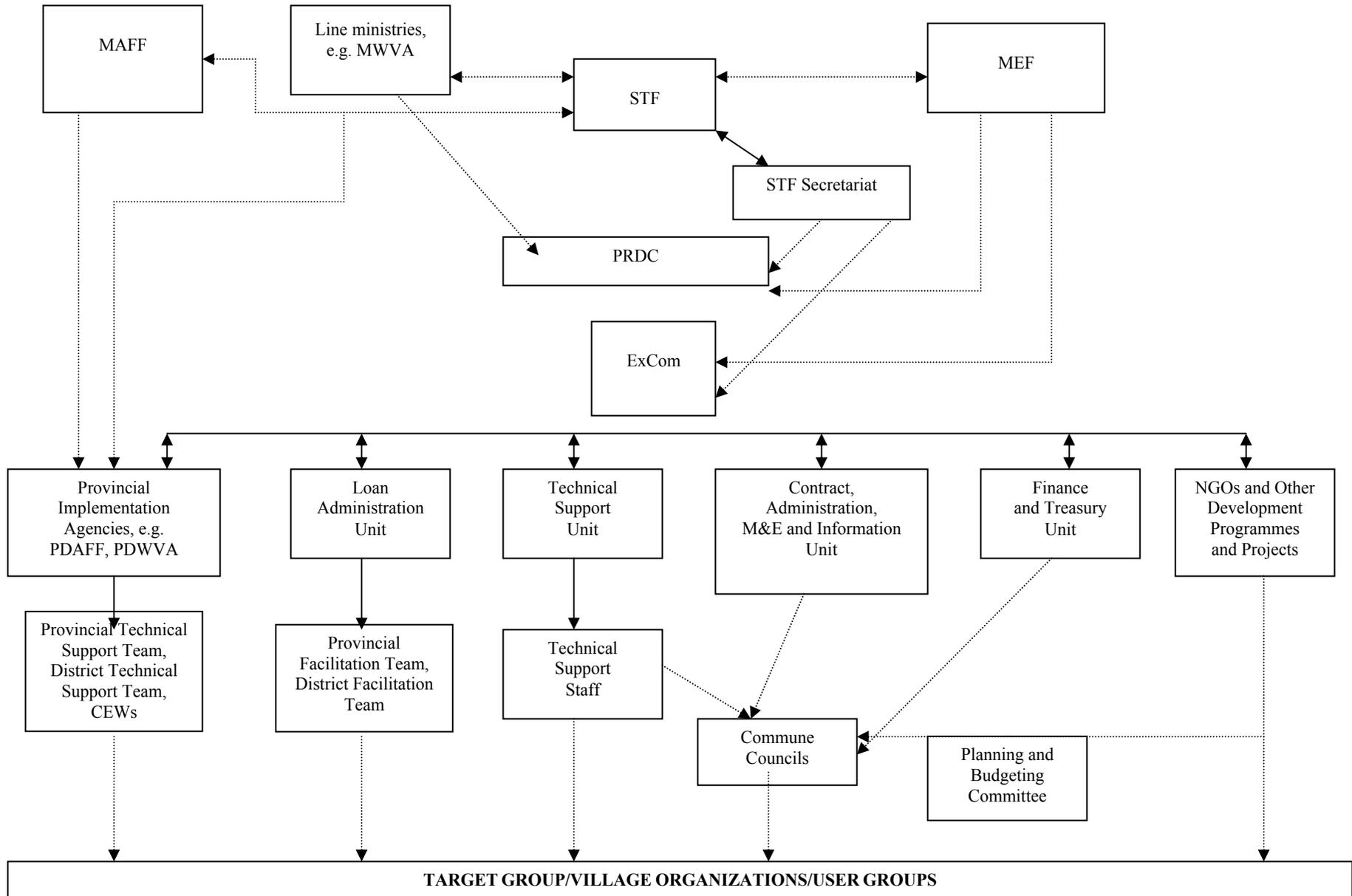
2. **Implementation procedures.** The implementation of the project will be carried out through the contracting system between the PRDC and provincial implementing agencies and service providers. The ExComs and their management units will be responsible for the coordination of the implementation of the agreed project activities in accordance with the loan agreement and the Memorandum of Understanding between the STF Secretariat, MEF, MAFF and the provincial governments. The Memorandum of Understanding sets out the responsibilities for project implementation and the procedures for planning and budgeting, financing, loan disbursement, reporting, procurement, the preparation of accounts and auditing. In each province, the PDAFF will implement the agricultural investment component in accordance with an annual contract with the PRDC, while the use of the funds made available through the CIDF will follow the procedures of the Commune/*Sangkat* Fund Project Implementation Manual.

3. **Planning.** The project will be guided by the local participatory planning process of the Government for the village, commune, district, provincial and national levels for data collection, the identification of problems and solutions, setting priorities and subproject formulation. Each implementing agency will prepare an annual workplan and budget for the forthcoming year based on the participatory planning process. The agreed district plans prepared during the district integration workshops, which will determine where the various infrastructure investments will be made and the locations of the various crop and livestock demonstrations, will form the basis of the provincial annual workplans and budgets. The PRDCs will review these workplans and budgets for inclusion in the provincial investment programmes and, subsequently, submit the provincial workplans and budgets to the STF Secretariat for consolidation and eventual endorsement by the STF and insertion in the national public investment programmes and budgets.

4. **The phasing of project interventions.** To ensure a smooth introduction of the CIDF, 50 communes will have access to the funds in project year 1 (PY1), increasing to 100 in PY2 and 148 in PY3. For the agricultural investment component, the project cannot start in all 13 districts and 84 communes at the same time because the staff will not be familiar with the proposed activities and an initial training and orientation programme will be required. Therefore, in PY1, the agricultural investment related to the project will be started in one commune in each of the nine districts. In PY2, project activities will be undertaken in the remaining four districts and in a further 33 communes. In PY3, the project will begin in the remaining 42 communes. Within each commune, the formation of farmer groups will be phased over a three-year period, and the number of LIG and FSI groups being intensively supported, under a three year programme, will increase from 72 in PY1 to a maximum of 1 608 in PY4 before declining to 336 in PY7.

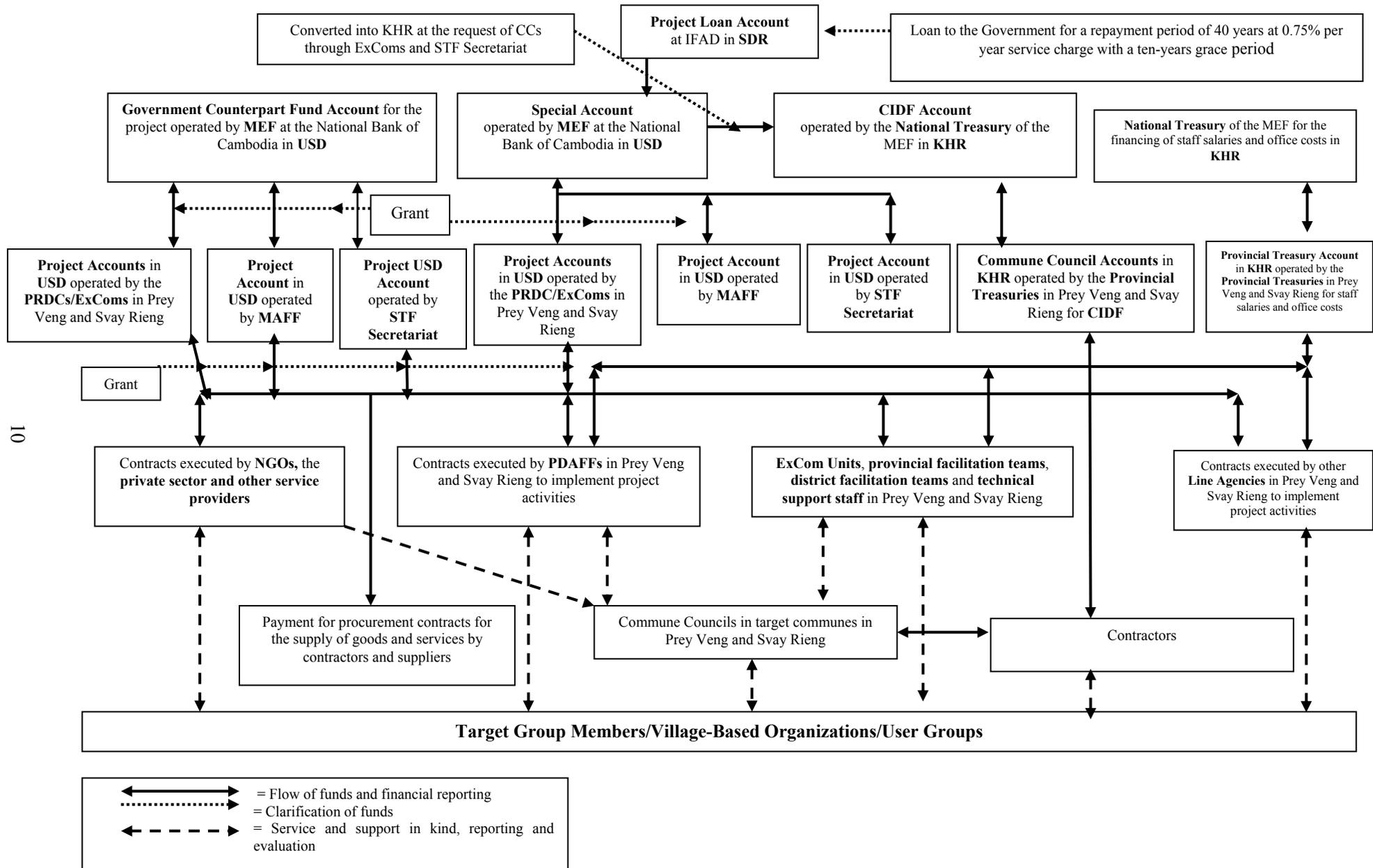
5. Chart 1 shows the structure of the project organization and the links between the implementing agencies and the project target group. Chart 2 shows the flow of funds from IFAD to the target group.

CHART 1: THE STRUCTURE OF PROJECT ORGANIZATION STRUCTURE



←····→ Coordination
 → Support, facilitation and services
 ↔ Reporting

CHART 2: FLOW OF FUNDS



APPENDIX VI

ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

A. Financial Analysis

1. Five farm models have been prepared for an analysis of the impact of the project on the income of target group households. Table 1 calculates the benefits and returns to labour for land-based activities with and without the project, while Table 2 shows the benefits and returns to labour with estimates of non-farm income.

TABLE 1: ON-FARM BENEFITS AND RETURNS TO ON-FARM LABOUR

Model Type of Farm Household	Without Project			With Project			Difference	
	Total Farm Income (USD) /a	Total On-Farm Labour (days)	Return to On-Farm Labour (USD/day)	Total Farm Income (USD)	Total On-Farm Labour (days)	Return to On-Farm Labour (USD/day)	Farm Income (%)	Return per Incremental Day (USD)
Very poor, less than 1 ha, mostly lowland, no draught animal, 2 adult labourers, LIG members								
Farm Model 1	148	123	1.21	444	181	2.45	201	3.47
Farm Model 2: labour constraints	148	123	1.21	442	181	2.47	200	3.45
Farm Model 3: less land	102	82	1.24	424	169	2.52	317	3.64
Poor, less than 1.5 ha, mostly lowland, a pair of draught animals, 2 adult labourers, FSI groups								
Farm Model 4	289	305	0.95	889	401	2.36	208	2.17
Farm Model 5: no draught animals	215	205	1.55	820	282	3.26	281	3.65

^a Excluding non-farm income in both the 'with' and 'without' project situations.

TABLE 2: HOUSEHOLDS BENEFITS AND AVERAGE RETURNS TO LABOUR

Model Type of Farm Household	Without Project			With Project			Difference	
	Total Household Income (USD) /a	Total Household Labour (days)	Return to Household Labour (USD/day)	Total Household Income (USD)	Total Household Labour (days)	Return to Household Labour (USD/day)	Household Income (%)	Return per Incremental Day (USD)
Very poor, less than 1 ha, mostly lowland, no draught animal, 2 adult labourers, LIG members								
Farm Model 1	346	354	0.98	634	405	1.57	83	1.63
Farm Model 2: labour constraints	258	261	0.99	519	274	1.90	101	7.77
Farm Model 3: less land	312	326	0.96	622	401	1.55	100	1.33
Poor, less than 1.5 ha, mostly lowland, a pair of draught animals, 2 adult labourers, FSI groups								
Farm Model 4	386	428	0.90	961	468	2.05	149	3.73
Farm Model 5: no draught animals	327	345	0.95	919	402	2.29	181	3.18

^a Including farm and non-farm income in both the 'with' and 'without' project situations.

2. The models show increases in total household incomes ranging from 83-181%, while the average returns to farm labour also increase significantly. Farmers should have an incentive to adopt the improved crop and livestock production practices because the incremental returns to incremental labour range from USD 2.20 to 3.70 per day and exceed the opportunity cost of labour (USD 1.00 per day at peak periods) during the cropping season by a significant amount. Labour should not be a constraint because households with two people working, of whom one is only available for 50% of the time, can provide the extra labour required and more. The analysis shows that a farm family with one working member and with less than 1.0 ha should also be able to provide all the labour required. This type of household, with a 'without project' annual household income of USD 258, is living well below the poverty line. The household has a good incentive to adopt improved crop and livestock

technology, with an annual household income of USD 519 (101% increase), which would take it above the poverty line.

B. Economic Analysis

3. The economic viability of the project has been evaluated over a 20-year period. Benefit streams have been calculated on the basis of the net annual value of incremental crop and livestock production and infrastructure investments in 84 communes. Additional non-quantified benefits would accrue from the investments financed by the CIDF in the other 64 communes and from those households in the 84 communes that benefit from the infrastructure, but do not participate in the agricultural programmes. An independent evaluation of the types of investment likely to be financed by the CIDF shows internal economic rates of return ranging from 13 to 56%, with an average of 27%. Cost streams have been adapted from the annual project costs and include: (a) the costs of training and technical assistance and all institutional support costs; (b) the cost of support services beyond the life of the project; and (c) the costs associated with the *Seila* system of decentralized planning, financing and implementation, without which the projects investment programme could not operate.

4. The overall economic rate of return, including all costs and quantified benefits, is 19%. A switch of the values at a discount rate of 12% – the assumed opportunity cost of capital in Cambodia – indicates that the project can sustain a 21% reduction in benefits or a 26% increase in project costs before it will become uneconomic.

C. Benefits and Beneficiaries

5. The project will have both direct and indirect benefits. Increased crop and livestock production and increased incomes among poor and very poor households will be the main, directly quantifiable benefits of the project. Other benefits include improved household food security, gender awareness, and nutrition and health, better access to services and markets, and enhanced infrastructure. Additional benefits will be generated by the project's capacity-building programme. At full implementation in PY10, the estimated annual incremental production would be -1 815 t of paddy, 6 650 t of maize, 3 904 t of Mung bean, 25 058 tons of vegetables, 5 670 t of cassava and sweet potato, 2 335 t of fruit, 1 391 liveweight t of pigs, 2 579 liveweight t of chickens and 1 955 t of eggs.

6. At full implementation in PY10, the total number of beneficiaries will be over 120 600 households, equal to 591 000 people, or 41% of the population in the project area. The total estimated number of households directly benefiting from the project's LIGs and FSI group activities is 50 400 and from the rice-field fisheries 15 650. In addition, there will be a significant number of indirect beneficiaries, i.e. those people who subsequently adopt improved technology, and this number is an estimated 22 680 for agriculture and 14 175 for rice-field fisheries. If the infrastructure investments financed through the CIDF benefit all households in the 148 communes, the number of beneficiaries will be 220 076 households, equivalent to 1.1 million people.

